

Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

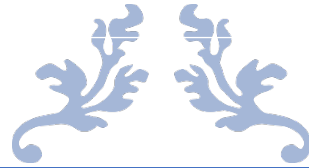
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements

10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine

des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Faté), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-

culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des

Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire

É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUARTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI

(Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Revue LES TISONS, N°0002 – décembre 2024

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023
Revue LES TISONS, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024
Revue LES TISONS, No 0001, juin 2024

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-

dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique

The meaning of happiness as co-construction of socio-political dynamism in Africa

Soumission : 12/08/2024 - Acceptation : 20/11/2024

KONÉ Ibrahim, *Maître-Assistant*
Université Peleforo GON COULIBALY
(Korhogo/Côte d'Ivoire)
kone.latfad12@gmail.com

Résumé : Qu'est-ce que le bonheur ? Comment rendre compte de sa réalité et sa vérité dans les sociétés africaines ? Cette problématique, loin des thèses utopistes, est au centre des enjeux fondamentaux de gestion dynamique et efficiente des sociétés africaines. Elle enjoint les leaders politiques à prendre conscience de leur rôle dans l'atteinte d'un minimum de confort et de bien-être social de leurs concitoyens. Mais aussi, elle canonise au niveau des populations une éducation citoyenne à accompagner toutes leurs initiatives de développement. Comme on peut l'appréhender, le sens du bonheur en société est le fruit d'une construction mutuelle, d'un essai permanent d'initiatives de dépassement de chaque entité socio-politique et économique pour construire ensemble les idéaux de quiétude, de bien-être et de développement si chers aux Nations prospères. En d'autres termes, la question du sens du bonheur dépose dans l'universel avec acuité la question de l'éducation. Elle centralise la question de ce qu'est l'homme pour être source et instrument de bonheur et de développement. Dans une démarche analytique, critique et perspectiviste, il est question de montrer que le bonheur en société n'a qu'un seul sens : un devoir participatif, rationnel et engagé.

Mots-clés : Bonheur, Construction humaine, Engagement, Éthique citoyenne, Responsabilité sociétale

Abstract: *What is happiness? How to account for its reality and its truth in African societies? This problem, far from utopian theses, is at the center of the fundamental issues of dynamic and efficient management of African societies. It urges political leaders to become aware of their role in achieving a minimum level of comfort and social well-being for their fellow citizens. But also, it canonizes citizen education at the population*

level to support all their development initiatives. As we can understand, the meaning of happiness in society is the fruit of mutual construction, of a permanent trial of initiatives to overcome each socio-political and economic entity to build together the ideals of tranquility, of good -being and development so dear to prosperous Nations. In other words, the question of the meaning of happiness acutely raises the question of education in the universal. It centralizes the question of what man is to be a source and instrument of happiness and development. In an analytical, critical and perspectivist approach, it is a question of showing that happiness in society has only one meaning: a participatory, rational and committed duty.

Keywords: *Happiness, Human construction, Commitment, Citizen ethics, Social responsibility*

Pour citer cet article

KONÉ Ibrahim, 2024, « Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique », *Revue LES TISSONS*, No 0002, Décembre, p. 245-260.

Introduction

La question du bonheur sociétale est un enjeu vieux comme la terre. Elle est l'épine dorsale des normes de bienséance qui ont toujours animées les sociétés et leurs leaders. Les sociétés contemporaines Africaines font l'expérience politique de nouvelles facettes de gestion issues de la démocratie. Les secteurs sociaux se donnent comme possibilité de bonne gouvernance. Comment ? Peuvent-ils contribuer au bonheur en tant que possibilité d'innovation de la question managériale et structurelle ou en tant que quête de perfectibilité des actions humaines ?

Pour adresser des solutions idoines et efficaces à cette problématique, il est adéquat de déterminer une approche définitionnelle de quelques notions du sujet. Cette étape ouvre la voie à la nécessité des secteurs sociaux comme sens de bonheur et enjeu fondamental d'un dynamisme socio-politique. De cette perspective, il est opportun de mettre en évidence les limites de ces secteurs sociaux. Ne peuvent-ils pas, dans cette quête de bonheur et de justice sociale, être de véritables leviers de décadence de nos sociétés ?

1. Approche définitionnelle

La conception commune de la notion du *sens* met en exergue la question de la direction, du point de vue et de l'orientation. Elle met en honneur une vision et une perspective. Or la vision est dénuée de raison car instinctive, sans construction en amont. Elle est donc le fruit d'une généralité, d'une communauté de point de vue et donne congé à bien des égards à la réflexion. Or la saine réflexion se nourrit de la subjectivité rationnelle. Autrement dit, la vérité naît de la subjectivité pour embrasser l'universel. De ce fait, le sens philosophique de la notion de « sens » est une approche structurée et mesurée, teintée d'une forte dose de rationalité. Certes, au-delà de la rationalité que la notion de « sens » suscite, elle laisse place à une forte expression de sensibilité. Déterminer le « sens » d'une chose ou d'un phénomène, c'est affirmer sa sensibilité pour le choix de cette direction ou de cette orientation parmi tant d'autres.

Le sens nous enjoint à affirmer notre subjectivité, notre moi affirmé et mesuré dans notre quête de bienséance et de compréhension de la chose pour nous ou pour la communauté. Dès lors, la qualité du sens que nous déterminons est un savant dosage de la rationalité et de la sensibilité que l'on s'efforce de construire pour la saisie épistémologique d'un événement ou d'une chose. Marc Jimenez (1997, p. 46) dans *Qu'est-ce que l'esthétique* montre que la symbiose de la rationalité et de la sensibilité concourt à affirmer le beau, la vérité d'une chose.

Le bonheur semble être le bien suprême auquel aspire l'ensemble des hommes : « [Nous] le cherchons toujours pour lui-même, et jamais pour une autre raison (...) c'est ce qui par soi seul rend la vie souhaitable et complète » (Aristote, 2004, p. 78). Selon l'étymologie (bon heur signifie « bon augure ») et des expressions courantes telles que « par bonheur » ou « au petit bonheur la chance », le bonheur semble dépendre de la fatalité ou du hasard, de la volonté des dieux ou des circonstances extérieures changeantes et imprévisibles, ce qu'on appelle aussi la fortune. Il est aussi défini comme l'état de quiétude suprême et de bienséance sociale et psychologique qu'un humain puisse espérer. Il est une quête et par conséquent, il nécessite un processus d'acquisition de valeurs au terme duquel l'humain se divinise.

Le bonheur n'est donc pas une donnée naturelle. Il est la résultante d'un travail d'objectivité pour celui qui le recherche : il s'acquiert. Loin de nous les thèses utopistes sur le bonheur comme état d'être non-absolu, non figé et ondoyant qui ne saurait être une réalité. Il est une possibilité de paix et de plénitude d'un esprit vis-à-vis de sa condition de vie. De ce fait, il n'est pas qu'œuvre subjective. Il est aussi et surtout action et construction commune. Cette construction du bonheur qui dépasse les subjectivités est une forme de canonisation des normes et valeurs socio-culturelles, politiques et économiques. Le dépassement du bonheur subjectif comme construction commune et universelle est une construction socio-culturelle, politique et économique qui harmonise les actions subjectives pour plus de bienfaits sur le peuple. Ici, celui qui vit dans une société de normes n'est pas un acteur passif à cette quête de bonheur. Il est un acteur actif et dynamique à l'atteinte de cet état de plénitude et de satisfaction.

La notion de dynamisme fait référence à l'action, au mouvement et à l'efficacité. C'est une notion qui nécessite rigueur, efficacité et harmonisation pour canaliser promptement les valeurs et les qualités qui interviennent dans la quête du bonheur comme communauté de bien. Ainsi, elle n'est pas une action fourre-tout, un mouvement de tâtonnement. La notion de dynamisme est donc un système d'actions qui met en mouvement en vue d'un résultat. Ce ne sont pas les choses en elles-mêmes qui déterminent leur mouvement, leur dynamisme. C'est plutôt une force, un mouvement extérieur qui crée une atmosphère de synergie et d'actions. Son efficacité se dessine comme construction d'un système harmonieux pour atteindre l'effet escompté. C'est donc l'État qui actionne cette force ; c'est lui qui la met en mouvement pour stimuler les autres entités à faire partir du système d'actions.

La notion de construction met en lumière une rationalité, une stratégie et une méthodologie. Celui qui construit est donc un être cultivé qui détermine un savoir-être et un savoir-faire : la science est au centre de son action. Cette nécessité de science doit triompher de l'obscurantisme, lequel précipite l'homme dans les abîmes de l'ignorance. L'idée de construction révèle l'idée d'affirmation et de dépassement de l'humain vers la divinité ; parce qu'elle obéit à un processus de façonnement et de perfectibilité. Dans l'idée de

construction existe l'idée de mesure. Au-delà de la rationalité qu'elle suscite et de la méthodologie qu'elle convoque, l'idée de construction implémente l'art du juste milieu ; c'est-à-dire, ne pas déborder, cultiver l'art d'un savant dosage des règles qui régissent le phénomène. Cette idée de construction met aussi en lumière l'art du goût ; — celui d'appliquer judicieusement et avec tact ce qui est à construire.

Comme on peut l'appréhender, toutes ces notions convoquent la dimension rationnelle et un engagement ferme et soutenu qui transcende la dimension humaine. Elles requièrent un appui affirmatif et volontaire pour transfigurer les obstacles qui se dressent sur le chemin du bonheur. Or l'art de gestion rigoureuse des sociétés ne saurait être efficace et dynamique que si une structuration conséquente des différentes représentations de la société est d'actualité. En d'autres termes, penser l'apport des leaders et des populations, c'est penser la nécessaire dynamique et harmonisation entre les actions des leaders et celles des populations. Mieux, elle exige une organisation de cette population en secteurs sociaux. En d'autres termes, elle questionne les secteurs sociaux dans leur quête d'un bonheur durable et sociétal. Dès lors, comment à travers les secteurs sociaux, formes de représentativité de la société entière se dessine un sens du bonheur, respectueux de l'éthique de la responsabilité citoyenne ?

2. Dynamisme socio-politique en Afrique : les secteurs sociaux au centre des enjeux

La première articulation a tenu à donner une idée et une orientation précises des différentes notions qui composent notre sujet de réflexion. Elle s'est donnée comme période inaugurale pour lire notre champ d'approche de ces différentes notions telles que nous le concevons au-delà de multiples conceptions. Ainsi, nous balisons notre champ épistémologique et nous donnons une claire analyse et visibilité à notre champs d'étude.

Les secteurs sociaux œuvrent-ils à une quête de bonheur ? Quel sens de bonheur promeuvent-ils ? D'emblée, qu'est-ce qu'un secteur social ? Un secteur social est une section, une subdivision de la société qui est représentative de celle-ci par son statut social ou

professionnel. Par conséquent, l'ensemble des habitants d'une société donnée peuvent et doivent être subdivisé par section, par secteur. Cette subdivision obéit à une rigueur de structuration adéquate et conséquente pour stimuler chaque secteur, selon sa spécificité et son statut social vers des résultats de performance socio-professionnels. C'est le rôle que s'assigne l'État et tous les acteurs engagés au bien-être socio-politique.

Les finalités de l'État sont complexes et multiples (Juliens Freud, 1965). Les sociétés contemporaines déterminent des finalités multiples à l'État ; car le monde se complexifie davantage. La véritable finalité de l'État, au-delà de celles subsidiaires, c'est de « tendre vers un but ou encore vers un bien » (Aristote, 2004, p. 32). Or le bien tel que le pense Aristote est une finalité digne des êtres doués d'intelligences et aptes à se transcender. Ce bien, quête permanente de l'État est d'abord une disposition d'esprit.

La disposition est l'art de la positivité, c'est-à-dire l'élan volontariste pour semer dans le quotidien social et professionnel des perspectives de projets réussis, de joies et de dignités. C'est la qualité de cette disposition qui engendre la possibilité même d'organisation, de structuration et de rigueur de l'État pour procurer le bonheur aux citoyens. Mais cette disposition de l'État doit concourir à un feedback ; c'est-à-dire que les populations doivent aussi être des acteurs centraux de ce projet pour le rendre viable et fiable comme havre de quiétude et d'échange avec les dirigeants. Dans cette perspective, le bonheur est une possibilité mais mieux, une nécessité d'approche socio-politique et économique pour mieux impacter qualitativement les populations. Il exige des volontés conscientes à mutualiser leurs actions pour atteindre leur objectif.

Chaque secteur social a sa spécificité et son statut du fait de son rôle dans la société. Il est l'émanation d'une position de vie. Par conséquent, les secteurs sociaux sont des représentations de la société qui dans leur diversité affirment un mode de vie, de compréhension et de disposition bienséante envers l'État. Travailler à améliorer les conditions de vie de ces secteurs sociaux revient à trouver des stratégies, des canaux pour mieux faire comprendre leur importance et leur rôle dans la société. Comment y parvenir ?

Les secteurs sociaux sont constitués d'individus. La qualité de ces individus permet à l'État d'atteindre ses objectifs par la bonne

structuration de ceux-ci. Comblent les attentes de ces individus est l'essence même de la démocratie ; à savoir combler les attentes de sécurité, de bien-être, de transparence et de justice dans la gestion de la chose publique. Si chaque individu doit avoir une pleine conscience de ses attributions comme identité bien particulière dans une société, il est impératif que l'éducation devienne le moyen par lequel cette conscience devient réaliste et utile pour la société.

L'éducation transcende les paresse pour façonner en chaque être une forme de sublimité de son Soi libéré. Ce Soi libéré, qui n'est rien d'autre que la pleine lumière de son intelligence le détermine à prendre des décisions judicieuses. En Afrique, le défis des gouvernants est de faire de l'éducation une réalité sur toute l'étendue du territoire. L'objectif est de réduire au maximum possible le taux d'analphabétisme. C'est l'éducation qui fait de l'individu un citoyen et un être civilisé, garant des normes de bienséance de la démocratie.

Emmanuel Kant n'en dit pas moins à propos du citoyen. Ce statut est l'expression la plus haute de définition de l'individu en société ayant fait sienne les lois du « contrat social » (J.J. Rousseau, 2001, p. 22) entre les membres d'une communauté donnée. Le citoyen exprime avec finesse et rigueur les normes qui régissent la société concourant à plus de quiétude et de liberté. La quiétude et la liberté d'un membre sont semblables à celles des autres membres de la communauté. Nul ne doit posséder un acquis qui ne peut être possédé par un autre membre. Chaque membre de la communauté fait l'effort de tendre vers une valeur, une vertu de la vie de contrat. Au cas contraire, il devient un danger pour la communauté ; car ne reflétant pas les valeurs et l'identité de cette société de contrat. C'est l'éducation qui fortifie cette quête de quiétude et de liberté. La vraie quiétude et la vraie liberté s'acquièrent par l'éducation. C'est l'éducation qui façonne la partie sombre de l'humain pour en faire une lumière ; laquelle irradie sa partie éveillée qu'est la raison.

Les populations structurées, organisées en secteur et riches de l'éducation constituent des ressources, des qualités et des valeurs impératives pour l'atteinte des objectifs des leaders politiques. Elles rendent possibles la communication et le dialogue. Comment cette communication se détermine-t-elle ?

La communication dynamique est le reflet de l'humain puisqu'elle épouse la dynamique du dialogue ; c'est-à-dire de l'échange sensé et

harmonisé entre deux êtres dotés de logos. Communiquer exige une disposition de révélation de ce que l'on possède. Or ce qu'on possède doit être pris en compte et analysé par le semblable possédant le logos. C'est donner du sens à un semblable grâce à un propos sensé. Cette nécessité d'humanisation rendue possible par la communication et l'éducation tisse inexorablement un lien dense entre les semblables ; créant ainsi un pont d'échanges entre les dirigeants politiques et les populations régentées en secteurs sociaux.

En ce fait, tous les acteurs socio-politiques de la vie de la Nation sont impliqués. Les secteurs sociaux sont l'émanation de cette rigueur politique. En leur sein, une organisation est requise pour plus d'efficacité, d'influence et d'impact. Cette organisation interne corrobore le lien étroit qui doit exister entre l'État et ses secteurs sociaux. Elle répond au besoin de rendre compte à l'État des réalités internes et de lui donner de surcroît la possibilité et les moyens d'y résoudre. Désormais, l'État de par son organisation s'imprègne à la base des difficultés et des réalités de ses secteurs sociaux. Il existe une forme de gestion à la base qui centralise les réalités pour ensuite les transmettre à l'État pour décision. De ce fait, l'État n'invente rien, ne propose rien qui ne soit en phase avec les réalités existantes de chaque secteur social. L'efficacité de l'État se mesure à ses actions qui améliorent directement le quotidien et la vie de chaque membre de la vie sociale. C'est en ce fait que l'existence et l'organisation des secteurs sociaux se légitiment et s'actualisent comme œuvre de permanence dans sa quête de quiétude et de sens noble pour la société toute entière.

L'État particularise donc ainsi les réalités issues des secteurs sociaux. Il légitime leur particularité comme entité particulière et importante dans le processus d'un État responsable vis-à-vis de ses engagements envers ses administrés. Si tous les membres des secteurs sociaux se déterminent être des citoyens, cette quête de citoyenneté doit valoriser un état d'esprit démocratique. Dit autrement, la démocratisation d'un État se remarque par sa force à trouver des solutions aux problèmes biens particuliers de chaque couche sociale ou à autonomiser ces couches sociales dans l'expression des libertés socio-politiques en valorisant les lois de leur propre structuration.

Certes, l'éducation et la communication instituent une disposition de liberté et de responsabilité mutuelle entre l'État et les membres des secteurs sociaux. Elles élèvent chaque acteur à la plénitude de ses engagements. Comme l'affirme M. Savadogo (2012, p. 71), « l'engagement (...) a pour enjeu la transformation de l'homme par la médiation de celle de la société. Transformer la société pour transformer l'homme est le pari ultime de l'engagement ». Il existe toujours une dualité d'apports et une dualité d'actions pour percevoir la valeur de l'engagement, fruit de l'éducation et de la communication entre acteurs ayant pour but, le bien-être mutuel. S'engager à organiser les populations en secteurs sociaux, c'est s'engager à résoudre efficacement leurs difficultés particulières. Mieux, c'est construire un cadre de compréhension et d'écoute de ses couches sociales. Ainsi, sont convoquées une volonté de la responsabilité ou une éthique de la responsabilité comme processus et démarche de bien-être et de dignité envers la communauté sociale.

« L'éthique de la responsabilité » (Max Weber, 2002, p. 32) devient l'art de construire mutuellement les sentiers de compréhension pour mieux s'imprégner des réalités⁴³ socio-politiques. C'est une action de construction permanente de don de soi pour embrasser l'émoi et la joie de l'autre. Dans cette quête d'assentiment, de chaleur et de cohésion, doit naître une harmonie de sens rationnel et sensible qui concourt à une mutualisation de points de vue. Le dépassement de soi est par conséquent au centre de cette éthique de la responsabilité. Le soi subjectif doit pouvoir embrasser le soi extérieur dans une démarche de compréhension et de volonté de partage de bien et de joie.

L'éthique de la responsabilité est une forme d'ascétisme rigoureux en tant qu'élan sans cesse renouvelé des acteurs socio-politiques. Cet élan nous enseigne à la rencontre de la figure de l'autre en tenant compte de plusieurs dispositions particulières. Le sens du politique est de résoudre les problèmes des citoyens et d'être source de quiétude et de sécurité pour les uns et les autres. De fait, il enjoint les administrés à se disposer aux normes de bienséance des initiatives

⁴³ Chez l'État, il faut nourrir la volonté et la détermination d'organisation de la société en secteurs sociaux pour mieux gérer leur quotidien. Les secteurs sociaux aussi se doivent de comprendre les actions de l'État et d'œuvrer à sa réalisation et à sa réussite.

de gestion pour la réussite de ces actions. Dès lors, le sens du bonheur ne peut être qu'un sens participatif et engagé où nul n'est supérieur ou inférieur à l'autre. Chaque acteur, selon son statut et son positionnement social et professionnel doit concourir à l'efficacité des actions des autres acteurs.

La véritable gestion, celle issue de l'intelligence mesurée et éveillée (Julien Freund, 1965)⁴⁴, c'est celle qui épouse les valeurs de se nourrir de l'apport des autres membres, de se fortifier du travail d'équipe des uns et des autres pour plus d'efficacité. La dynamique socio-politique entre action de l'État vis-à-vis des secteurs sociaux est une rétro-activité d'actions concourant à plus d'efficacité dans l'engagement. Or l'efficacité dans l'engagement met en lumière la compétence. La compétence doit pouvoir concourir à des fins objectives car « on ne réussit ni n'échoue politiquement qu'au niveau des objectifs ». La compétence de l'État dans la gestion des secteurs sociaux revient à plus de sagacité, d'habileté et d'intelligence dans le maniement des moyens matériels, ou dans la prévision des conséquences et non à la sublimité des fins. Autrement dit, ce qui importe à l'État, c'est l'art de régenter la cité avec des moyens disponibles pour faire de la réussite une réalité.

Il importe que les acteurs, c'est-à-dire l'État et les responsables de chaque secteur social⁴⁵, travaillent à dynamiser leur compétence pour plus d'efficacité. L'amélioration des conditions de vie de chaque couche sociale concourt à l'apaisement du climat social et donne plus de crédibilité à l'État ; car c'est l'État qui est le véritable instigateur du plan de développement ; - et s'il décide de faire des secteurs sociaux un instrument de développement, il se donne donc les moyens d'y parvenir.

Le sens du bonheur, sens issu d'un esprit participatif et engagé de chaque acteur ne saurait ne pas œuvrer au façonnement instructif de ceux-ci pour une éthique de la responsabilité. Le bonheur communautaire exige une compréhension mutuelle des différentes tâches à effectuer par chaque acteur. C'est la communication

⁴⁴ L'intelligence mesurée et éveillée est celle du réaliste politique qui sait poser les actions concrètes qui améliorent efficacement la vie de ses administrés..

⁴⁵ Dans une société structurée et organisée, l'État se doit d'avoir un représentant de chaque secteur social avec qui il peut échanger sur les réalités et les solutions afférentes au bien-être des membres de ces secteurs sociaux.

raisonnée qui élève chacun à la compréhension de ses responsabilités dans la société. C'est aussi ce sens de responsabilité qui élève les uns et les autres à la citoyenneté en tant qu'expression de présence en société avec la plus grande vertu et sagesse. C'est l'enseignement que nous laisse Socrate (Platon, 1966). Nos sociétés doivent être beaucoup plus justes et équitables. Pour cela, elles doivent engendrer des citoyens vertueux et responsables des impératifs de vie communautaire ; à savoir porter au fronton de l'excellence la dignité humaine comme forme de vie apaisée et rationnelle.

Ici, ce n'est pas que la subjectivité qui est au centre de la vie. La subjectivité doit être au service de la vie communautaire ; car l'objectif recherché est le façonnement d'une communauté. Cet objectif peut venir d'une subjectivité (l'État), mais cette subjectivité doit nourrir la communauté sans quoi, elle devient obsolète ; — obsolète parce qu'elle ne parvient pas à s'accorder avec les acteurs des secteurs sociaux pour un dynamisme efficace et réaliste. Connaître les problèmes à la base et trouver les solutions idoines est un art de « l'homme révolté » (Albert Camus, 1951, p. 25) ; c'est-à-dire celui qui comprend que sa vie ne saurait être une forme d'esclavage sans un effort de dépassement et de construction de sa personne, mais aussi, de ses semblables.

Quelles sont les limites de ce bonheur à partir des secteurs sociaux dont le sens révélé est un engagement participatif teinté d'une forte dose de responsabilité éthique ? Comment les secteurs sociaux dans un système démocratique s'illustrent comme déchéance et danger d'une quiétude sociétale et harmonieuse ?

3. Secteurs sociaux et décadence

En quoi une gestion des secteurs sociaux peut-elle être source de décadence socio-politique, environnementale, culturelle et structurelle ? Autrement dit, comment concevoir qu'un instrument de bonheur peut-il être source de décadence ? L'articulation précédente a bien montré qu'une gestion participative et engagée de chaque acteur socio-politique contribue à mieux implémenter le sens du développement ; sens qui reflète le consensus et l'approbation de ceux-ci dans ce qui leur sied pour leur bien-être. De ce fait, ce qui est

au centre du bonheur sociétal, c'est une éthique de la responsabilité vis-à-vis de sa communauté.

Bien entendu, lorsque nous parlons d'une éthique de la responsabilité, nous donnons congé de fait à une éthique qui prétendrait enseigner à l'homme un idéal de vie, de lui désigner, en d'autres termes, un modèle de vie bonne et parfaite en soi ; car il est difficile de s'assurer de la supériorité d'un modèle de vie sur d'autres. Comme l'affirme M. Savadogo (2013, p. 55), « au lieu d'une éthique de la vie bonne qui prétend enseigner le bien, une éthique substantielle, il convient de promouvoir une éthique de la discussion, une éthique formelle, qui se contente d'indiquer le chemin pour séparer le juste de l'injuste, ce qui est valable de ce qui ne l'est pas ». Quel savoir-être et quel savoir-faire pour rester digne d'une société démocratique avec des secteurs sociaux existants ? Telle a été la problématique sous-entendue qui a mobilisée notre attention.

Si les sociétés démocratiques peuvent être organisées en secteurs sociaux afin de mieux résoudre leurs problèmes de bien-être à la base, toutefois, il faut comprendre que cette initiative doit se faire avec plus de justice. Autrement dit, il ne s'agit pas de favoriser ou de léser un secteur par rapport à un autre ; d'où la nécessité d'un juste milieu. Ce juste milieu, c'est l'application du droit pour plus de justice sociale. Ainsi, le déni de justice peut être un frein à la quête de bonheur sociétal. Comment ?

Avant de répondre à cette question non des moindres dans la compréhension du sens effectif du bonheur dans un dynamisme co-constructiviste, il est bienséant d'affirmer que l'idée de secteurs sociaux ou si l'on veut, la directive administrative des secteurs sociaux n'est pas étrangère à nos sociétés tradi-modernes de l'Afrique. Ahmadou Kourouma (1995), montre que nos sociétés étaient subdivisées en castes de nobles et d'esclaves. À l'intérieur de chaque caste, existait des secteurs sociaux pour affirmer toujours l'appartenance d'une famille à un secteur social régie par des normes et valeurs.

Dès lors, un point d'honneur est accordé au respect scrupuleux de cette structuration sociale afin que revienne de droit ce qui a droit à quelque chose. Cette constitution sociale enjoint le Roi, le *Fama* à régenter la société selon cette structuration de castes Nobles et Esclaves. Ce qui importe ici, c'est la prise en compte des attentes et

besoins de ces couches sociales pour une société paisible et sécurisée ; - une société où le bien-être et la nécessité de quiétude sociale sont au centre de la gestion sociale. Par conséquent, l'existence des secteurs sociaux n'est pas le fait des sociétés modernes à civilisation occidente-européenne. Les sociétés tradi-modernes Africaines ont expérimenté et implémenté cette structuration sociale. Dans cette gestion, il eût des failles et des manquements mais l'initiative managériale pour adresser les questions sociales n'étaient pas en soient mauvaises.

Ce préalable étant fait, il urge de montrer comment le déni de justice, préalablement évoqué peut-être un obstacle au bonheur issu des secteurs sociaux. La démocratie a ce principe cardinal d'adresser à tous les citoyens des normes juridiques et civiques communes. Tous les habitants d'une cité se doivent de vivre en adéquation avec une même loi sans discrimination aucune. Sauf que chaque secteur social (Santé, École, etc...) a sa particularité et ses exigences socio-professionnelles.

Cette particularité et ces exigences socio-professionnelles, dans le traitement des mesures idoines à leur bien-être social par l'État peut entraîner une disproportion par rapport aux autres secteurs sociaux. Lorsqu'on parvient à ce fait, les secteurs sociaux deviennent non pas sources de bonheur et de quiétude, mais agents de décadence, formes de nihilisme (A. Kourouma, 1995), mais aussi et surtout forme « scandaleux » (Clément Rosset, 2000, p. 52) de la société ; parce qu'ils interrompent un « doit-être » et brisent un ordre d'équité, de confiance réciproque et installent un sentiment d'insécurité et d'injustice.

C'est pourquoi, tant au niveau de l'État qu'au niveau des membres de ses secteurs sociaux, tous doivent travailler à construire une relation de confiance pour une communication permanente en vue de rester lucide sur les principes de stabilité dans l'amélioration des conditions de vie des populations réparties par secteurs sociaux. La volonté commune exige des conditions sociales pour s'affirmer et se consolider. Mais « il appartient à l'État de se préoccuper de susciter les conditions sociales favorables à l'approfondissement de l'unité de la collectivité. La consolidation du lien entre le social et le politique est une dimension essentielle de l'action de l'État ». (M. Savadogo, 2013, p. 104). L'essence de l'État est d'œuvrer à consolider le bien-

être social ; et cette prérogative s'appréhende socialement par l'impact des actions gouvernementales.

Par ailleurs, la décadence des secteurs sociaux peut s'appréhender lorsque, influencés par des intérêts politiques, économiques et sociaux, ceux-ci ne parviennent pas à jouer convenablement leurs rôles de promoteurs de sens, de quiétude et de bonheur. Le bien ultime d'un État démocratique, c'est de parvenir à canaliser les intérêts divers de chaque entité sociale pour créer une atmosphère de transparence, de justice et d'équité. Les secteurs sociaux ne doivent pas mettre en évidence leurs intérêts au détriment du bien-être social. En d'autres termes, ils doivent exprimer leurs besoins et intérêts certes, mais œuvrer à ce que la prise en compte de ces intérêts ne soit un frein à l'équité et à la justice sociale. Cette prise en compte est primordiale car elle fait de ces responsables sociaux des citoyens conscients de leur apport et bienséance sociale. La justice sociale ne prend forme et assise que par la responsabilité citoyenne. Ce n'est pas John Rawls (J. Rawls, 1987, p. 348) qui dira le contraire :

La justice, c'est le bonheur selon la vertu. Bien que l'on reconnaisse que cet idéal ne peut jamais complètement être réalisé, il passe pour être la conception correcte de la justice distributive, du moins comme première approximation, et la société devrait essayer de la réaliser, dans la mesure où les circonstances le permettent.

Les circonstances qui permettent à la société et aux responsables des secteurs sociaux de contribuer à l'expression juridique s'élucident que dans la démocratie. C'est la démocratie qui enjoint la société à porter l'idéal de bien-être social au même titre que l'État. C'est pourquoi, toutes formes de constructions « humaines, trop humaines » (F. Nietzsche, 1993, p. 654) en société démocratique qui œuvrent par quelques moyens, tant par aspirations que par pratiques, sont considérées décadentes et nihilistes.

Cette décadence des secteurs sociaux pourrait s'accroître davantage parce que l'efficacité de ceux-ci dépend de la mise en œuvre efficace des politiques et des programmes budgétaires qui, on sait, sont lourdes dans leur exécution. Il faut travailler au dynamisme et à la rapidité d'exécution de ses programmes afin de faire des secteurs sociaux des moyens efficaces de bien-être social. Mais aussi, il faut qu'ils s'adaptent au changement de paradigme institutionnel à

bureaucratie lourde. Il faut qu'ils se réinventent sans cesse pour façonner les réalités existantes des populations. Autrement dit, des difficultés existent pour limiter l'apport qualitatif des secteurs sociaux dans la vie des citoyens. Il faut lui donner sens par l'effort constant de chercher à le situer dans une perspective d'utilité positive pour trouver les solutions idoines à son caractère incontournable.

Conclusion

Quel sens du bonheur des secteurs sociaux s'est-il donné à nous à la fin de notre analyse ? Les secteurs sociaux ne peuvent contribuer à donner sens dans une société qu'en enjoignant chaque acteur à s'y déterminer consciencieusement afin d'être des artisans et constructeurs d'une société de bienséance sociale et politique digne des êtres vertueux. Le binôme secteurs sociaux–État exige une co-construction dynamique et efficace pour parvenir à faire des secteurs sociaux des moyens et instruments de bonne gouvernance. Dans le même élan, il place l'État dans une posture directive, celle de régenter la cité selon les normes d'équité et de justice sociale. Cette justice sociale donne force et nécessité à une éducation à la citoyenneté et développe une attitude de responsabilité éthique pour une souveraineté rationnelle, participative et éco-environnementale.

Comme on peut le percevoir, l'État et les responsables des secteurs sociaux doivent faire preuve de mesure, de finesse managériale dans l'exercice de leur responsabilité. Ce qui sous-entend l'existence d'une limite à l'existence des secteurs sociaux comme sens et quête de bonheur. Une gestion décadente et nihiliste peut être un frein à l'apport qualitatif des secteurs sociaux. C'est pourquoi, tout comme toute œuvre humaine, elle ne donne plénitude de son sens que lorsqu'un effort de dépassement, teinté d'une forte dose de mesure s'exprime avec densité et ascétisme.

Références bibliographiques

ARISTOTE, 2004, *Éthique à Nicomaque*, traduction Richard Bodéüs, Paris, Flammarion

CAMUS Albert, 1951, *L'homme révolté*, Paris, Éditions Gallimard

FREUD Julien, 1965, *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Éditions du Seuil.

JIMENEZ Marc, 1997, *Qu'est-ce que l'esthétique ?* Paris, Éditions Gallimard.

KOUROUMA Ahmadou, 1995, *Les soleils des indépendances*, Paris, Éditions Points.

NIETZSCHE Friedrich, 1993, *Humain, trop humain* in Œuvres, Édition dirigée par Jean Lacoste et Jacques Le Rider, Paris, Éditions Robert Laffont.

PLATON, 1966, *La République*, introduction, traduction et notes par Robert Baccou, Paris, Garnier-Flammarion.

RAWLS John, 1987, *Théorie de la justice*, Paris, Éditions du Seuil.

ROSSET Clément, 2000, *Le monde et ses remèdes*, Paris, Presses Universitaires de France.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, 2001, Paris, Mozambook.

SAVADOGO Mahamadé, 2012, *Penser l'engagement*, Paris, L'Harmattan.

SAVADOGO Mahamadé, 2013, *Philosophie de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.

WEBER Max, 2002, *Le savant et le politique*, Préface de Raymond Aaron et traduction de Julien Freund, Paris, Éditions 10/18.

Table des matières

Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI-ZERBO ... OUATTARA Mahama.....	25
La main d'œuvre tchadienne dans la construction du chemin de fer Congo-océan de 1925 à 1934 ... ABAKAR KASSAMBARA Abdoulaye, MEY MAHAMAT Mahamat, OUSMAN ABAKAR Goni	45
Lire la traduction ou la différence : du paratexte au contenu de Born on a Tuesday et Né un mardi ... AKPAOU Tchasse.....	69
Statut socioéconomique, autonomie reproductive et fécondité des adolescentes déplacées internes au Burkina Faso ... ONADJA Yentéma.....	91
La médiathèque municipale de Ouagadougou, une opportunité de lecture pour la jeunesse ... BAKIONO André Ibourpin Négawalzoum	117
Peuplement gurunsi au Moogo précolonial (XV ^e - fin XIX ^e siècles) : causes, itinéraires, établissement et intégration ... OUÉDRAOGO Wendlarima Hyacinthe, KONSEIBO Windpouiré Isidore	133
L'Afrique face aux altérités des années de crises : analyse de quelques continuités et discontinuités démographiques du XVI ^e au XXI ^e siècle ... KEITA Fodé Bangaly	159
Quête de stratégies de résilience des femmes lobi, Birifor et Dagara face au nouveau mode de l'orpaillage au sud-ouest du Burkina Faso ... DAH Nonna Anne, SOW Jacqueline, SANON Vincent-Paul, TOE Patrice.....	177
L'agriculture urbaine : un levier multifonctionnel pour le développement des quartiers de la ville de Conakry ... TRAORÉ Maningbè Kaba, DIALLO Sara Baïlo, DIALLO Alpha Issaga Pallé	201
La discussion comme mode d'apprentissage du philosophe ... KABORÉ Calixte	225

Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique ... KONÉ Ibrahim	245
Burkina Faso: Les Wayignan et les Koglweogo comme stratégies face au terrorisme ... IDO Kouaman.....	261
Formes et manifestations d'engagement du sujet dans Le Sens d'un combat de Norbert Zongo ... TOLOGO Guillaume Ballebê.....	277
Le développement des sms vers une mondialisation de la langue française. Exemples des sms ivoiriens et français ... KEI Joachim, KOUASSI Roland Kouakou.....	295
Critique de la communication-vérité de Habermas à la lumière de R. Rorty ... AKOUTOU Sefounema, AKODJETIN Euloge Franck	307
Solidarité autonomisation et engagement associatif : une analyse à partir du cas des personnes en situation de handicap ... N'DA Roseline Gbocho	323
Traumatisme psychique infantile et relation de couple ... ADANSIKOU Kouami, ADZODA Eli-kplim Adzo	337
La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique ... OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard.....	357
Les modalités du faire, /devoir/et/pouvoir/dans Yassoi refusa l'orange mûre de Nianga de Charles NOKAN ... ASSOH Dingny Yannick.....	383
Les pouvoirs publics à la face la prolifération de l'habitat spontané au Burkina Faso (1991-2022) ... YAMBRESSINGA Guilga François de Paule	403
Communication digitale et développement local : comment rendre la participation plus inclusive à l'ère du numérique ? ... MISSEHOUNGBE Pierre-Paul.....	431
Nietzsche ou la fin de la tyrannie des absolus ... SARÉ Sény449	

Représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique ... SEYDOU HANAFIOU Hamidou, MALLAM GARBA Maman	467
Place de l'agroécologie dans la sécurité alimentaire au Burkina Faso: contribution des maraîchers de la commune rurale de Tanghin Dassouri ... GNOUMOU Gaston, HIEN Yorsaon Christophe, FAYAMA Tionyele	503
Investiture coutumière au Núngu : la traditionnalité dans les soubresauts d'une société modern ... LOUARI Yendifimba Dieudonné.....	529
Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso ... PARÉ Cyriaque.....	549
Santé sexuelle et reproductive des jeunes hommes au Burkina Faso : caractéristiques et facteurs sociodémographiques associés ... SAWADOGO Nathalie.....	575
Voyages dans l'irréel : Regard croisé des espaces métaphysiques comme objets de narration dans Au Gré du destin de Ansomwin Ignace HIEN et Le Carnaval de la mort de Fidèle ROUAMBA ... BADIÉL Roland.....	603
Performance en mathématiques et perception de compétence des élèves en classe de 4 ^{ème} au Burkina Faso: étude de deux cas illustratifs dans la ville de Koudougou ... SAWADOGO Mahamady Lèga, YOUGBARE Sébastien, BADOLO Leopold Bawala.....	619
Impact des troubles du langage sur le bien-être psychologique et l'intégration sociale des adolescents: Analyse des facteurs de vulnérabilité ... RAMDE Koudraogo Aimé, YOUGBARE Sébastien.....	639
Quand la femme est discourtoise ... OUATTARA Maténé.....	675